

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS.

DÉBRIS DES ANIMAUX.

Qui de nos cultivateurs n'a pas vu cent fois, dans sa vie, tantôt dans un champ, tantôt auprès des bâtiments, etc., des débris d'animaux en décomposition, répandant au près et au loin une puanteur insupportable et malsaine ? Quelle raison peut donc engager les cultivateurs à exposer ainsi leur santé et celle de leurs troupeaux, et à incommoder aussi grièvement leurs voisins ? Est-ce que ces débris ne pourraient pas être avantageusement employés et enrichir, au lieu d'incommoder et d'exposer la santé e même la vie ? Il n'y a pas de doute là-dessus, et nous ne savons comment expliquer l'indifférence des cultivateurs pour cet engrais précieux.

Il y a déjà bien longtemps qu'on utilise, en France, la chair, les visières, le sang et les autres débris des animaux, comme engrais. Ainsi, dans les villes surtout, tous les chevaux ou autres animaux morts épuisés, ou par accident, sont aussitôt dépouillés de leurs chairs, couverts de chaux et de terre, jusqu'à parfaite décomposition, et répandus sur les champs comme un engrais actif et puissant. Là, on se ferait un légitime scrupule d'abandonner ces restes aux corbeaux, aux chiens et aux vers.

EMPLOI DE LA CHAIR FRAICHE.

Voici maintenant la manière d'utiliser la chair fraîche : Lorsqu'un cultivateur perd un animal, ou lorsqu'il peut acheter dans sa localité des animaux épuisés, hors de service ou atteints de maladies incurables et non contagieuses, il doit d'abord les fuir dépouiller de leur chair. Quand l'animal a été écorché et désarticulé, on creuse une fosse peu profonde, et à mesure que les

divers débris y sont placés, on les saupoudre de chaux vive, dans le but de précipiter leur décomposition, et on les recouvre de la terre fournie par l'excavation ; on doit avoir soin de bien combler la fosse, et de donner à la terre qui excède le niveau du sol la forme d'un angle droit, pour empêcher les chiens et les animaux de déterrer les chairs ou les os. Un mois ou deux après avoir ainsi placé les cadavres, on ouvre la fosse, on sépare les os des autres débris, qui ne produisent plus qu'une faible odeur. Ensuite, on mêle ces débris et la chaux avec la meilleure terre dont on puisse disposer. Quand le mélange a été parfaitement exécuté on le dispose en forme d'élévation, et on l'abandonne pendant environ un mois. Quand le moment d'employer ce compost est arrivé, on le remue de nouveau, afin que le mélange soit aussi intime que possible. Aussitôt après cette opération, on le répand sur le champ et on l'enterre par un léger labour ou par un hersage très-énergique, si le champ est déjà labouré.

La quantité à être employée, par arpent, doit être de 150 livres, à peu près. Cet engrais est d'une grande valeur pour le chanvre, le lin, la betterave, les plantes potagères et tous les végétaux qui réclament des fertilisants qui agissent promptement.

LE SANG DES ANIMAUX.

Autrefois le sang était, comme les autres débris des animaux, complètement perdu pour l'agriculture. Ce fut en 1825 que l'industrie apprit à le convertir en substance véritablement fertilisante. A cet époque la société centrale d'agriculture, en France, établit un concours et offrit des primes aux industriels qui offriraient le meilleur moyen d'utiliser les débris les plus précieuses des animaux. Un agronome célèbre, M. Payen, eut l'honneur d'obtenir le prix proposé. Et depuis, on a créé, en grand nombre, des usines destinées à utiliser les débris des animaux.